

A compléter, à découper, et à glisser dans une enveloppe à fenêtre affranchie au tarif en vigueur

Comité de Basket-Ball du Bas-Rhin

Formation arbitre départemental

4 rue Jean Mentelin – BP 95028

67035 STRASBOURG Cedex 2

Bulletin d'inscription

Chèque de 150 € signé à l'ordre du CD67

GENERALITES SUR LA FORMATION

Vous souhaitez vous engager, prendre des responsabilités, contribuer avec motivation à la vie du basket-ball et vous lancer dans l'aventure de l'arbitrage, nous vous en félicitons !

1 - Pour devenir arbitre départemental, il faut :

- Avoir 14 ans au minimum (dans la saison sportive, soit avant le 1^{er} janvier 2017).
- Etre licencié auprès de la FFBB
- Fournir un dossier médical d'aptitude à l'arbitrage (après l'obtention de l'examen)

2 – Contenu de la formation

Le candidat devra suivre la formation dispensée par le CDO sur **une durée de 40 heures** réparties en ½ journées (8h30/12h30) ou en journée complètes (8h30/17h30 dont 1 heure de pause méridienne). En cas d'absence supérieure à 8h, le candidat ne pourra pas être présenté à l'examen théorique.

L'essentiel de la formation se passe sur le terrain mais l'apprentissage de la théorie est malgré tout indispensable pour maîtriser le code de jeu.

De plus, le candidat devra se former grâce à un programme en ligne sur la plateforme e-learning de la FFBB et transmettre son certificat de réussite.

4 – Validation du diplôme

A l'issue de la formation, le candidat passe l'examen théorique, composé **d'une épreuve écrite** (QCM de 20 questions, coeff.2) et **d'une épreuve orale** (exposé de 10mn max. sur un sujet connu, tiré au sort, coeff.1).

Chaque épreuve est notée sur 20. **Une moyenne minimum de 12/20 est exigée pour passer l'examen pratique.**

L'examen pratique se déroule en binôme lors d'une rencontre de championnat départemental U17 ou U19, chaque candidat étant évalué individuellement par un membre de la CDO du Comité Départemental.

Après validation par la Commission Départementale des Officiels, il ou elle sera désigné(e) sur des rencontres hors de son club et recevra une désignation pour chaque match. Pour cela, ses frais de déplacements seront pris en charge et il bénéficiera d'une indemnité pour sa prestation. En outre, il rapportera des points à son club pour la charte des officiels.

Pour tout renseignement complémentaire merci de vous adresser à **Jean-Marc SCHNELL**, CTA, au **06.78.74.62.53** ou à **Sandrine SCHIRM**, Répartiteur, au **03.88.26.91.62**

Partagez votre passion du beau jeu



Devenez arbitre officiel

Conception CD67 - Photos : CD67

Novembre - Décembre
Janvier 2016/2017



FACILITATEUR DE BASKET

LA FORMATION D'ARBITRE DEPARTEMENTAL

Organisateur	CD67
Prépare au	Diplôme d'arbitre départemental
Conditions	· Avoir 14 ans · Etre licencié à la FFBB
Effectif	30
Volume horaire	40 heures sous forme de stage + 10 / 12 heures e-learning + examen théorique et arbitrage d'un match
Responsable	Claude SCHWAAB
Tarif	150€ (inclus une liquette d'arbitre)

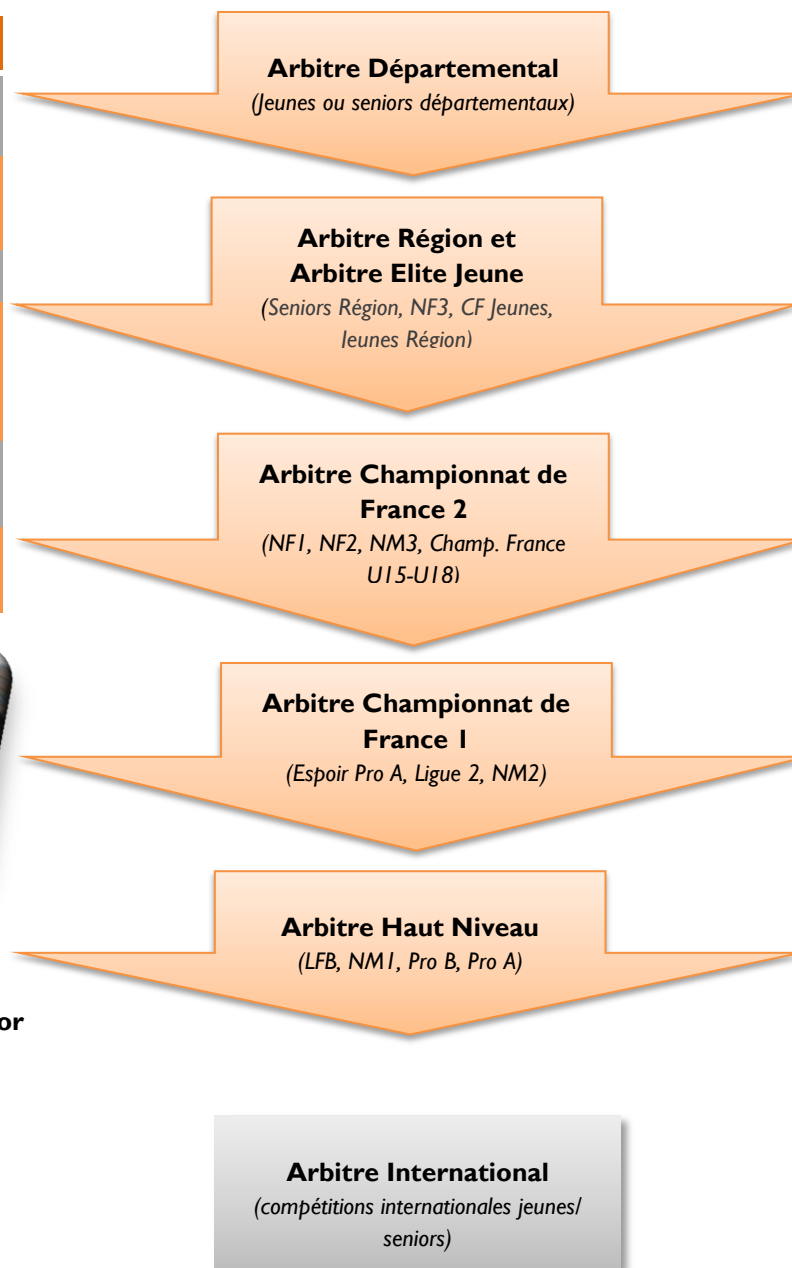


DATES DES FORMATIONS

Lieux	Date	Horaire	Vol.hor
Eschau	11/11	08h30 – 17h30	8h00
Weitbruch	19/11	08h30 – 12h30	4h00
Furdenheim	03/12	08h30 – 12h30	4h00
Vendenheim	10/12	08h30 – 12h30	4h00
Ohnheim	18/12	08h30 – 17h30	8h00
La Wantzenau	08/01	08h30 – 17h30	8h00
Hoenheim	14/01	08h30 – 12h30	4h00

Date de l'examen : Samedi 28 janvier 2017

ITINERAIRE DE FORMATION



BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : _____

Prénom : _____

Né(e) le : ____ / ____ / ____ Lieu: _____

Je suis titulaire d'une licence, N _____ (obligatoire)

Dans le club de : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tel : ____ - ____ - ____ - ____ Mobile : ____ - ____ - ____ - ____

E.mail obligatoire : _____ @ _____

Taille de la liquette d'arbitre : S – M – L – XL

Je suis joueur et/ou entraîneur :

Club 1 : _____ Equipe(cat*) : _____

Club 2 : _____ Equipe(cat*) : _____

Je déclare avoir pris connaissance des dates et des conditions et me porte candidat pour la formation Arbitre du Comité Départemental de Basket-ball du Bas-Rhin.

Fait à : _____ le ____ / ____ / ____

Signature :

Pour être recevable, le dossier doit comprendre obligatoirement : La fiche d'inscription complétée. 1 photo d'identité, un chèque bancaire du montant des frais d'inscriptions à l'ordre du CD67. Attention : Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Fin des inscriptions : le mercredi 2 novembre 2016